

## Compte-rendu du Conseil de Métropole

Séance ordinaire du Jeudi 31 janvier 2019 à 18h00

L'an deux mille-dix-neuf et le trente et un janvier, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

**Nombre de membres en exercice : 92**

**Présents :**

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Jean-Marc ALAUZET, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Pierre BONNAL, Sabria BOUALLAGA, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Michelle CASSAR, Gérard CASTRE, Chantal CLARAC, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Véronique DEMON, Aline DESTAILLATS, Thierry DEWINTRE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Jacques DOMERGUE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Abdi EL KANDOUSSI, Jean-Noël FOURCADE, Mylène FOURCADE, Michel FRAYSSE, Julie FRÊCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Isabelle GIANIEL, Jean-Pierre GRAND, Isabelle GUIRAUD, Clare HART, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOL, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Alex LARUE, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Audrey LLEDO, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Béatrice MICHEL, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Eric PASTOR, Gilbert PASTOR, Yvon PELLET, Véronique PEREZ, Eric PETIT, Thierry QUILES, Joël RAYMOND, René REVOL, Jean-Pierre RICO, Henri ROUILLEAULT, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Noël SEGURA, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, Joël VERA, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEF.

**Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L. 2121-20 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales:**

Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Renaud CALVAT, Carole DONADA, Pierre DUDIEUZERE, Sonia KERANGUEVEN, Jérémie MALEK, Marie-Christine PANOS, Eric PENSO.

**Absent/Excusé:**

Djamel BOUMAAZ.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 31 JANVIER 2019**

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 58 affaires.

L'ordre du jour étant adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

## **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS DE MÉTROPOLE DES 03 ET 21 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur le Président soumet à l'approbation des élus les projets des procès-verbaux des 03 et 21 décembre 2018.

Les procès-verbaux des séances du 03 et du 21 décembre 2018 sont adoptés à l'unanimité.

### **APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil prend acte de la synthèse des décisions.

#### **AFFAIRE 1 : HORS COMMISSION - ÉLECTION DU 19ÈME VICE-PRÉSIDENT**

*Mme A. YAGUE entre en séance (le pouvoir accordé à M. R. COTTE est annulé).*

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-7 et L.5211-2, chaque membre du Bureau doit être élu au scrutin uninominal majoritaire à trois tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le Président propose de procéder au vote pour l'élection du 19ème Vice-Président.

Il propose la candidature de Monsieur Jean-Luc SAVY.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

1er tour de scrutin

Présents (émargement) : 87

Votants : 84

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L.65 et L.66 du Code électoral) : 10

Bulletins blancs : 14

Suffrages exprimés : 60

Majorité absolue : 31

Suffrages obtenus :

Monsieur Jean-Luc SAVY: 60 voix.

Monsieur Jean-Luc SAVY ayant obtenu 60 voix, est élu à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président prononce la clôture de ces opérations de vote.

#### **AFFAIRE 2 : TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ, CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - PRÉSENTATION DU RAPPORT PRÉALABLE AU BUDGET SUR LA SITUATION DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

*Mme J. FRÊCHE (avec le pouvoir de M. R. CALVAT) entre en séance.*

*Mme S. BOUALLAGA entre en séance (le pouvoir donné à M. EL KANDOUSSI est annulé).*

*Mme V. DEMON entre en séance (le pouvoir donné à Mme M. DRAY-FITOUSSI est annulé).*

*Mme P. DANAN sort de séance donnant pouvoir à Mme B. ROUSSEL-GALIANA.*

*Mme P. MIRALLES sort de séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

### **AFFAIRE 3 : FINANCES - VOTE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT - CRÉATIONS - RÉVISIONS - APPROBATION**

*M. P. KRZYZANSKI entre en séance (le pouvoir donné à Mme M. BODKIN est annulé).*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Abstentions : 2 voix.

Se sont abstenus : M. Alex LARUE, Mme Audrey LLEDO.

### **AFFAIRE 4 : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2019 - ADOPTION**

*Mmes A. BRISSAUD et P. MIRALLES et M. C. COUR entrent en séance.*

*M. A. MOYNIER sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir (le pouvoir donné par M. G. BALAZUN est annulé).*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 59 voix.

Contre : 22 voix.

Ont voté contre : M. Pierre BONNAL, Mme Anne BRISSAUD, M. Renaud CALVAT, M. Christophe COUR, Mme Catherine DARDE, M. Thierry DEWINTRE, Mme Carole DONADA, M. Pierre DUDIEUZERE, Mme Julie FRÊCHE, M. Jean-Pierre GRAND, Mme Claire JABADO, M. Alex LARUE, Mme Audrey LLEDO, M. Hervé MARTIN, M. Cyril MEUNIER, M. Jean-Pierre MOURE, Mme Marie-Christine PANOS, M. Eric PASTOR, M. Eric PENSO, M. Joël RAYMOND, M. René REVOL, Mme Isabelle TOUZARD.

Abstentions : 8 voix.

Se sont abstenus : M. Roger CAIZERGUES, Mme Michelle CASSAR, Mme Isabelle GIANIEL, Mme Clare HART, M. Eric PETIT, M. Thierry QUILES, M. Henri ROUILLEAULT, M. Joël VERA.

### **AFFAIRE 5 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE SPORTS - EXERCICE 2019**

*Mmes V. BARTHAS-ORSAL et V. DEMON, MM. J-P. GRAND, R. REVOL et N. SEGURA sortent de séance. Mme R. ILLAIRE sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. T. BREYSSE.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Patricia MIRALLES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix.

### **AFFAIRE 6 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS - EXERCICE 2019**

*Mme C. HART et M E. PETIT sortent de séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Isabelle GIANIEL, Mme Régine ILLAIRE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

### **AFFAIRE 7 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE POLITIQUE DE LA VILLE - EXERCICE 2019**

*MM L. JAOUL et J-P RICO sortent de séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

**AFFAIRE 8 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE URBANISME ET HABITAT - EXERCICE 2019**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Michèle DRAY-FITOUSSI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

**AFFAIRE 9 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE CULTURE - EXERCICE 2019**

*Mme S. JANNIN sort de séance.*

*MM. J. DOMERGUE et J. VERA sortent définitivement de séance sans laisser de pouvoir.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, Mme Maud BODKIN, M. Thierry BREYSSE, Mme Rosy BUONO, M. Renaud CALVAT, M. Jean-Luc COUSQUER, Mme Perla DANAN, Mme Titina DASYLVA, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Sonia KERANGUEVEN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Jérémie MALEK, Mme Isabelle MARSALA, Mme Véronique PEREZ, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY, M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

**AFFAIRE 10 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE RESSOURCES HUMAINES - EXERCICE 2019**

*Mme V. DEMON entre en séance.*

*M. P. BONNAL sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir (le pouvoir accordé par Madame M. C. PANOS est annulé).*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Rosy BUONO, Mme Titina DASYLVA, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Régine ILLAIRE, Mme Marie-Hélène SANTARELLI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 70 voix.

**AFFAIRE 11 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EXERCICE 2019**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Fabien ABERT, M. Thierry BREYSSE, M. Jean-Luc COUSQUER, Mme Michèle DRAY-FITOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Sonia KERANGUEVEN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Jean-Luc MEISSONNIER, M. Gilbert PASTOR, M. Eric PENSO, M. Jean-Luc SAVY, Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 63 voix.

**AFFAIRE 12 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE TRANSITION ENERGETIQUE - EXERCICE 2019**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Pierre DUDIEUZERE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix.

### **AFFAIRE 13 : FINANCES - REPORTS D'AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS VOTÉES SUR DES EXERCICES ANTÉRIEURS - EXERCICE 2019**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, Mme Sabria BOUALLAGA, M. Thierry BREYSSE, Mme Perla DANAN, Mme Michèle DRAY-FITOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Sonia KERANGUEVEN, M. Max LEVITA, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Chantal MARION, Mme Béatrice MICHEL, M. Gilbert PASTOR, M. Philippe SAUREL, Mme Isabelle TOUZARD, Mme Annie YAGUE, M. Rabii YOUSSEUS.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

### **AFFAIRE 14 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - EXTENSION DE LA LIGNE 1 DE TRAMWAY VERS LA GARE MONTPELLIER SUD DE FRANCE - BILAN DE LA CONCERTATION - APPROBATION**

*Mmes S. BOUALLAGA, E. LLORET et J. FRÊCHE (avec le pouvoir de M. R. CALVAT), et MM. F. ABERT et H. MARTIN (avec pouvoir de M. E. PENSO) sortent de séance.*

*Mmes V. BARTHAS-ORSAL, C. HART, S. JANNIN, E. LLORET et MM. J-P GRAND, L. JAOWL, E. PETIT, R. REVOL, J-P. RICO et N. SEGURA sortent de séance.*

*M. G. LANNELONGUE sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Véronique PEREZ.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

### **AFFAIRE 15 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LA RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mmes T. DASYLVA et A. DESTAILLATS et MMA. LARUE et J-L. MEISSONNIER (avec le pouvoir de M. JF AUDRIN) sortent de séance.*

*Mme I. GUIRAUD sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. L. JAOWL.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Thierry BREYSSE, Mme Chantal CLARAC, Mme Carole DONADA, M. Pierre DUDIEUZERE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Régine ILLAIRE, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 51 voix.

Contre : 2 voix.

Ont voté contre : Mme Claire JABADO, M. René REVOL.

Abstentions : 7 voix.

Se sont abstenus : Mme Catherine DARDE, M. Thierry DEWINTRE, M. Jean-Pierre GRAND, M. Cyril MEUNIER, M. Eric PASTOR, M. Joël RAYMOND, Mme Isabelle TOUZARD.

**AFFAIRE 16 : HORS COMMISSION - CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES OCCITANIE - SAEML SERM - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES**

*MM. J-L MEISSONNIER (avec le pouvoir de M. J-F. AUDRIN) et H. MARTIN (avec le pouvoir de M. E. PENSO) entrent en séance.*

*M. J-P. GRAND sort définitivement de séance en donnant pouvoir à Mme C. DARDE.*

*M. A. EL KANDOUSSI sort de séance.*

Ne participent pas au débat : MM. P. KRZYZANSKI, M. LEVITA et S. TORTORICI.

Le Conseil prend acte du rapport.

**AFFAIRE 17 : HORS COMMISSION - CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES OCCITANIE - SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE SFMA - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES**

*Mme C. JABADO sort de séance.*

*M.A. LARUE entre en séance*

Le Conseil prend acte du rapport.

**AFFAIRE 18 : HORS COMMISSION - SOCIÉTÉ GOOGLE FRANCE - PRINCIPE DE MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE FRENCH TECH - APPROBATION**

*M. H. ROUILLEAULT sort de séance.*

*Mme P. DANAN entre en séance (le pouvoir donné à Mme B. ROUSSEL-GALIANA est annulé).*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 74 voix.

Contre : 1 voix.

A voté contre : Mme Audrey LLEDO.

**AFFAIRE 19 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE LATTES - MODERNISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) MAERA - DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LATTES - BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE**

*Mme C. JABADO et M. A. EL KANDOUSSI entrent en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

**AFFAIRE 20 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE PÉROLS - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION**

*Mme. C. LEVY-RAMEAU (avec le pouvoir de Mme S. KERANGUEVEN) sort de séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 75 voix.

**AFFAIRE 21 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - QUARTIER DE LA MOSSON - PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES (ARTICLE L.421-1 DU CODE DE L'URBANISME) - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 77 voix.

**AFFAIRE 22 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE LATTES - AMÉNAGEMENT DU QUARTIER CAMBACERES - CESSION À LA SA3M DES PARCELLES CADASTRÉES CB N°3, CB N°4, CB N°5**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 23 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - FONCIER - ZAC DES CHÂTAIGNIERS - VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AD 4 - COMMUNE DE SAINT AUNÈS**

*Mme S. JANNIN et M.C. COUR sortent de séance.*

*Mme J. FRÊCHE (avec le pouvoir de M. R. CALVAT) entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 75 voix.

**AFFAIRE 24 : LOGEMENT - FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT - ACTIONS LOGEMENT 2019 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS ET CCAS - CONVENTIONS - AUTORISATION**

*M. A. LARUE sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 25 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS SOCIAUX À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ACM HABITAT - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 68 voix.

**AFFAIRE 26 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 165 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE SOCIALE "LA CROIX VERTE", 590 RUE DE LA CROIX VERTE À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ ANONYME D'ECONOMIE MIXTE ADOMA - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme V. PEREZ sort de séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 27 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS SOCIAUX, 54 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU SUR LA COMMUNE DE FABRÈGUES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À LA SA D'HLM NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL - CDC HABITAT - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 28 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 47 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « OXALIS » - QUARTIER DE LA BERGERIE À JUVIGNAC - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM ERILIA - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix.

**AFFAIRE 29 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « EURÊKA » - RUE DU MAS DE VERCHANT À CASTELNAU-LE-LEZ - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 30 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « MAISON ECOE CASTELET » - ZAC DU CASTELET - LOT C1 À CLAPIERS - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SAS COOPÉRATIVE « MAISON ECOE CASTELET » - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 31 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - FRAIS DE DÉPLACEMENT À L'ÉTRANGER POUR DES AGENTS DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - AUTORISATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

**AFFAIRE 32 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - BUSINESS INNOVATION CENTER (BIC) DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES (CAP OMÉGA - CAP ALPHA) - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2019 - APPROBATION**

*M. H. ROUILLEAULT entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 74 voix.

**AFFAIRE 33 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - ORGANISMES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURS - AUTORISATION D'ADHÉRER**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Mylène FOURCADE, M. Max LEVITA, Mme Chantal MARION, Mme Isabelle MARSALA, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. PHILIPPE SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 67 voix.

**AFFAIRE 34 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET PÔLE EMPLOI HÉRAULT - CONVENTION CADRE - AVENANT 2019 - APPROBATION**

*Mme. C. LEVY-RAMEAU (avec le pouvoir de Mme S. KERANGUEVEN) entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 76 voix.

**AFFAIRE 35 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CITÉ INTELLIGENTE - CHAIRE INTERNATIONALE SUR LES USAGES ET PRATIQUES DE LA VILLE INTELLIGENTE - UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme. A. LLEDO sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Sonia KERANGUEVEN, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 36 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*M.T. DEWINTRE sort de séance.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 37 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ET DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 74 voix.

**AFFAIRE 38 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - PROJET DE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ « LAUZE EST » - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - BILAN DE LA CONCERTATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.103-2 DU CODE DE L'URBANISME - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme M. DRAY-FITOUSSI sort de séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 39 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - LAUZE EST - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU - BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE AU TITRE DE L'ARTICLE L.121-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 74 voix.

**AFFAIRE 40 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 41 : CULTURE - CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER, LA SOCIÉTÉ VIÀOCCITANIE ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme V. PEREZ et M. C. COUR entrent en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 75 voix.

**AFFAIRE 42 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET L'ASSOCIATION FRAME - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme J-L. COUSQUER sort de séance.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 43 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION OPÉRA ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER OCCITANIE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Isabelle MARSALA, Mme Véronique PEREZ, M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 69 voix.

**AFFAIRE 44 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mme A. DESTAILLATS et M. T. DEWINTRE entrent en séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Philippe SAUREL, M. Rabii YOUSSEF.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

**AFFAIRE 45 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES, LE SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION PÉNITENTIAIRE DE L'HÉRAULT ET LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*Mmes S. BOUALLAGA, T. DASYLVA et M. DRAY-FITOUSSI entrent en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 46 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURE ET SPORT SOLIDAIRES 34 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 47 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT DANS LE CADRE DES RENCONTRES D'AUTEURS ORGANISÉES PAR LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix.

**AFFAIRE 48 : CULTURE - AGORA DES SAVOIRS - DÉSIGNATION D'UNE PERSONNALITÉ QUALIFIÉE EN TANT QUE PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL SCIENTIFIQUE - APPROBATION**

*M. J-L. SAVY sort de séance.*

*Mme S. JANNIN, MM. F. ABERT et J-L. COUSQUER entrent en séance.*

*MM. J. RAYMOND et Y. PELLET sortent définitivement de séance sans laisser de pouvoir.*

Il est proposé de désigner une personnalité qualifiée qui aura vocation à assurer la Présidence du conseil scientifique de l'Agora des savoirs.

Il est proposé, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales de décider à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Le Président propose la candidature de madame Anne-Yvonne Le Dain.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 19 voix

Se sont abstenus : M. Roger CAIZERGUES, M. Renaud CALVAT, Mme Michelle CASSAR, M. Christophe COUR, Mme Catherine DARDE, Mme Carole DONADA, M. Pierre DUDIEUZERE, Mme Julie FRÊCHE, M. Jean-Pierre GRAND, Mme Clare HART, Mme Claire JABADO, M. Hervé MARTIN, M. Cyril MEUNIER, M. Jean-Pierre MOURE, M. Eric PASTOR, M. Eric PENSO, M. Thierry QUILES, M. René REVOL, Mme Isabelle TOUZARD.

**AFFAIRE 49 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - GEMAPI - JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES - MANIFESTATION ART ET NATURE "GALERIE EPHÉMÈRE ÉDITION 2019" - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS LANGUEDOC ROUSSILLON (CEN L-R), OLIVIER SCHER ET CAHUATE MILK, LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) BASSIN DE THAU ET LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 50 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - AMÉNAGEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ - CONFORTEMENT DES DIGUES DU LEZ - ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES DV116, DW282, DW290 ET DW291 À LATTES - AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 51 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - COMMUNE DE LATTES - CRÉATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DU QUARTIER DE LA CÉREIRÈDE - DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES - APPROBATION - AUTORISATION DE DEMANDER LE LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 52 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÈTE AGGLOPÔLE POUR L'USAGE DU POINT PROPRIÉTÉ DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

*M. J-L. SAVY entre en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix.

**AFFAIRE 53 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - PROGRAMMATION 2019 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Jean-Marc ALAUZET, Mme Titina DASYLVA, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOUUL, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Jean-Luc MEISSONNIER, Mme Patricia MIRALLES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 68 voix.

**AFFAIRE 54 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE DE CASTRIES ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LES TRAVAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET BASSINS D'ORAGE DU PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES (PRAE) VIA DOMITIA - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Gilbert PASTOR.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

**AFFAIRE 55 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - INVESTISSEMENT VOIRIE - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE JACOU - MODIFICATION - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix.

**AFFAIRE 56 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE DE CLAPIERS ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CRÉATION D'UN PARKING ET LA SÉCURISATION DU BOULEVARD DE LA LIBERTÉ - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix.

**AFFAIRE 57 : HORS COMMISSION - REPRÉSENTATIONS - ORGANISMES INTERNES ET EXTERNES - DÉSIGNATIONS ET ACTUALISATIONS**

*M. C. MEUNIER sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir (le pouvoir donné par M. P. DUDIEUZERE est annulé)*

A la suite de la modification de la composition du bureau métropolitain et du renouvellement de leur Conseil d'Administration, il est proposé de désigner les représentants de la Métropole au sein des établissements cités ci-dessous :

Le Président propose les candidatures suivantes :

Modification de la composition du bureau métropolitain en remplacement de M. Pierre DUDIEUZERE :

- Commission de réforme du matériel et des véhicules : Guy BARRAL ;
- Ligue protectrice des oiseaux : Valérie BARTHAS-ORSAL ;
- Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole : Valérie BARTHAS-ORSAL ;
- Service Funéraires de Montpellier Méditerranée Métropole (SFMA) : Lorraine ACQUIER ;
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) : Yvon PELLET ;
- Syndicat Mixte Garrigues Campagne (SMGC) : Eliane LLORET ;
- Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Hérault (SMTCH) : Jean-Luc COUSQUER.

Renouvellement des Conseils d'Administration :

- Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) : Maud BODKIN (titulaire) et Abdi EL KANDOUSSI (suppléant) ;
- Montpellier Business School : Gérard LANNELONGUE ;
- Institut d'Administration des Entreprises - École Universitaire de Management : Chantal MARION.

Il est proposé, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales de décider à l'unanimité de procéder à ces désignations par un vote à main levée.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix.

**AFFAIRE 58 : HORS COMMISSION - CONCESSION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME DE LA PLAGESUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - DEMANDE DE PROLONGATION**

*M. E. PASTOR sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir (le pouvoir donné par Mme C. DONADA est annulé).*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 76 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25.